

Michel Roy

De: Michel Roy <info@digitaldirect.ca>
Envoyé: May 17, 2018 7:36 PM
À: 'tcce-citt@tribunal.gc.ca'; 'Paul Menard'
Cc: 'vincentethier@newskystudios.com'
Objet: TR: PR-2018-004.....conversation avec M. jacques Boissinot
Pièces jointes: G7-4.m4a

Bonjour,

document confidentiel, et enregistrement audio confidentiel au niveau du Tribunal.

Conversation du 17 mai 2018 avec Jacques Boissinot, qui travaille à la presse canadienne à la pige maintenant. J'ai travaillé au côté de Jacques quelque fois.

Il apparait dans les courriels de madame Robson et M. Mathews récupéré par l'ombudsman..

Selon M. Mathews au débriefing, la madame était âgée et nouvelle et avais fait une erreur humaine.. à ce moment je n'avais que le commentaire enregistré de M. Allard qui m,a nommé seulement Mme Robson. C'était la réponse que j'ai eu au débriefing et que Mme Bainbridge et Mme Sabourin non pas démenti ce qu'il m'a répondu.

Il est intéressant de savoir que M. Matthews à travailler longtemps à la CBC également.

Producteur d'émission de tv selon son site internet., il est habitué de choisir son équipe pour travailler avec lui. C'est lui qui a signé le contrat de tv du G7. M. Allard dans la conversation téléphonique lui dit que il doit envoyer les noms de photographe à madame Robson, mais que c'est Dome communication qui a le contrat de photographie et que c'est également et c'est eux qui vont l'appeler pour le contrat. Beaucoup de coïncidences et rapprochements... pourtant le gagnant devrait être Keepoint inc.

Jacques nous confirme dans l'enregistrement audio avec ce courriel que ce n'était pas surement pas une erreur dans la conversation, que Madame Robson est une journaliste expérimentée, on peut facilement croire que la décision de rechercher des photographes ne peut venir de elle, on peut finalement voir sur les courriels que le ombudsman a pu recevoir que M. Matthews lui supervisait cette demande.

M. Mathews était en charge de l'évaluation du dossier photographe hôte du G7. Il a également conclu le contrat de télévision avec Dome Communication. Jusqu'on son implication est dans ce dossier j'espère que vous allez le trouver, mais il semble avoir un rapprochement avec le contrat tv de Dome Communication. Il serait intéressant de voir les échangent courriels entre M. Mathews et Dome Communication. Il est probable que un stratagème a eu lieu avec Dome également pour ce contrat photo.

Je ne sais pas jusqu'ou va votre pouvoir, mais j'aimerais beaucoup pouvoir être magicien et voir ses courriels et ceux de Mme Robson les deux semaines avant la fermeture du dossier.

Je me permet de vous informer pour mieux comprendre le fil des événements, que jusqu'au dépôt de la soumission Mme Sabourin l'agente de liaison a été des plus coopérative et aidante pour nous. On se parlait à tous les jours par téléphone, il était presque évident pour nous que nous étions les seuls à travailler sur le dossier. Elle faisait tout pour

nous aider, même répondre et s'offrir de m'aider le weekend. Je lui ai même envoyé un message et elle m'a répondu un dimanche. Malgré tout les appels téléphoniques, Je n'ai jamais eu de message ou questions/réponse d'un autre fournisseur ni copie de mes questions.

Je suis allé porter personnellement la soumission à Mme Sabourin en main propre au bureau du Gouvernement sur la rue Estimauville 3 heures avant la clôture de la soumission le mercredi 11 avril.. Le Québec était en pleine tempête de printemps de verglas et madame Sabourin visiblement soulagée de me voir arriver m'a informé que les gens des médias (M. Mathews et son équipe) qui avait été engagés spécifiquement pour le G7 comme spécialiste et qui allait juger le dossier devait arriver la journée même, mais à cause de la température, ils allait arriver le lendemain.

Elle a rajouté que je devrais avoir des nouvelles de elle vers la fin de la semaine ou au plus tard au début de la semaine car le dossier était rush. Mais nous avons reçu une réponse le 7 mai 2018, plusieurs semaines plus tard.

Le site internet de <https://keepoint.ca/>, le gagnant de la soumission nous dit que ils sont des spécialiste/consultant en soumission pour le gouvernement, cependant aucunement ils ne semble avoir fait de photographies ou contrat de photographie, ce qui est des plus étranges car les critères obligatoires étant très élevés, nous avons eu 100% conforme et tous nos points de ce côté.

Michel

Page 35-36 du document d'appel d'offre.

CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES

Les soumissionnaires DOIVENT respecter tous les critères obligatoires de la demande de soumissions. Les soumissions qui ne respectent pas ces critères seront rejetées.

O.1 Le soumissionnaire doit avoir acquis une expérience de la couverture photographique et de services d'appui techniques dans au moins deux (2) événements protocolaires, incluant des PPI et des VIP et fournir les renseignements requis ci-dessous pour chaque événement

O.2 Le soumissionnaire doit avoir eu pour responsabilité de fournir des services photographiques aux médias présents et aux organisateurs de l'événement, comme ceux décrits à l'annexe A – Énoncé des travaux.

O.4 Base de données (évalué au critère C.2)

Le soumissionnaire doit fournir une base de données, qui comprend des dossiers de portfolio pour chaque photographe. Le soumissionnaire doit fournir un lien URL vers cette base de données aux fins d'évaluation par l'équipe d'évaluation.

O.3

Pour chaque membre clé de l'équipe de gestion et de soutien technique proposé, y compris tout consultant, entrepreneur ou remplaçant, le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae, d'un maximum de trois (3) pages, de l'expérience pertinente qu'il possède dans des projets similaires et dans un contexte de couverture photographique de PPI et de services d'appui techniques, ainsi que la ou les langues qu'il parle et comprend. Le personnel clé doit inclure, au minimum, les personnes proposées comme Chef de projet et Photographe en chef.

O.3.1 Le soumissionnaire doit fournir un curriculum vitae de l'expérience de chaque employé proposé au critère O.3

O.3.2 Le soumissionnaire doit fournir une confirmation par écrit de la disponibilité de tous les employés (y compris le chef de projet, les photographes et les éditeurs). La confirmation peut prendre la forme d'un courriel ou d'un document signé entre le soumissionnaire et la personne concernée.

LES PROPOSITIONS QUI NE SATISFONT PAS À TOUS LES CRITÈRES OBLIGATOIRES SERONT JUGÉES NON CONFORMES ET PAR CONSÉQUENT SERONT REJETÉES.

De : Michel Roy [mailto:info@digitaldirect.ca]

Envoyé : May 17, 2018 6:25 PM

À : info@digitaldirect.ca

Objet : G7-4